

50. A l'article de la mort.

Ces indulgences se gagnent aux conditions ordinaires : confession, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife.

V.

Conditions pour être membre de la Milice Angélique.

10. Etre inscrit sur le registre de la Confrérie.

20. Porter le cordon autour des reins, en forme de ceinture, et le conserver jour et nuit.

Quand on le perd ou qu'il est usé, on doit le remplacer par un autre, également béni (selon la formule du Manuel.)

30. Professer une dévotion particulière, à la Sainte Vierge et à Saint Thomas.

Prière quotidienne des Confrères.

Très-chaste saint Thomas, choisi comme un lis d'innocence, vous qui avez toujours conservé sans tache, la robe baptismale ; vous qui ceint par deux anges, avez été un véritable ange dans la chair, je vous prie de me recommander à Jésus, l'agneau sans tache et à Marie la Reine des Vierges, afin que, moi aussi, portant autour de mes reins, votre saint cordon, je reçoive le même don que vous, et, vous imitant ainsi sur la terre, je sois, un jour, couronné parmi les anges, avec vous, ô grand protecteur de mon innocence.